

# Du cultuel au profane : essai d'analyse taphonomique et spatiale des petits mobiliers du sanctuaire de Corent et de ses abords

*Matthieu Demierre*

*Matthieu Poux*

Dresser une synthèse consacrée aux méthodes et aux marqueurs susceptibles d'aider à la caractérisation de l'activité cultuelle sur un site aussi riche et complexe que celui de Corent relève de la gageure à ce stade des recherches. Les onze campagnes de fouille réalisées sur ce gisement depuis 2001 ont livré un foisonnement d'informations qui doivent encore faire l'objet d'une analyse approfondie.

Le centre de l'oppidum, occupé entre le troisième quart du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. et le milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., a fait l'objet de fouilles étendues sur près de deux hectares, qui couvrent différents espaces à vocation aussi bien communautaire (sanctuaire, esplanade publique, place de marché, hémicycle de réunion) que privée (habitats et structures artisanales). Cette approche extensive permet, pour la première fois en Gaule centrale, de confronter les vestiges architecturaux et les assemblages d'objets relatifs à ces deux sphères, généralement considérées comme antithétiques. Leur analyse croisée éclaire d'un jour nouveau la structure et le fonctionnement d'un centre urbain à la fin de l'âge du Fer. Elle permet aussi d'envisager une meilleure caractérisation des activités religieuses, politiques, artisanales, commerciales ou domestiques qu'il abrite.

Cette contribution s'inscrit dans une optique purement méthodologique. Elle s'attachera à mettre en évidence certains marqueurs de l'activité cultuelle sur le site, en confrontant les mobiliers issus du sanctuaire d'époque laténienne fouillé entre 2001 et 2005, d'une part, avec ceux provenant des quartiers contemporains fouillés entre 2005 et 2008 au nord de ce dernier, d'autre part. Fouillés postérieurement à l'organisation de la table ronde visée par ce volume d'actes, les autres quartiers de l'oppidum n'entrent pas dans le cadre de l'analyse. Le corpus documentaire pris en considération, à savoir près de 10 000 objets localisés sur le terrain, est largement suffisant pour alimenter une problématique qui peut se résumer à trois questions simples :

- Quels sont les mobiliers ou les associations de mobilier qui permettent de caractériser un sanctuaire à la fin de l'âge du Fer ?
- Comment aborder ce matériel du point de vue statistique, spatial et fonctionnel ?
- Comment interpréter la présence ou l'absence de certaines catégories de mobilier ?

D'autres considérations d'ordre interprétatif, relatives à l'usage pratique ou à la signification symbolique des mobiliers, aux pratiques et croyances qu'ils reflètent ou encore à leur implication dans la sphère politique et économique, ne seront pas développées ici. On se reportera,

pour tous ces aspects, aux publications déjà disponibles (Poux 2006 ; 2007 ; Foucras et Poux 2008 ; Poux 2008 ; 2011) ainsi qu'à la monographie à paraître du sanctuaire (Poux et Demierre, sous presse).

La démonstration peut s'appuyer, à Corent, sur une configuration pratiquement unique à l'échelle de la Gaule : un sanctuaire inscrit dans son environnement urbain (plateau de 60 ha, abandonné dès la fin de l'Antiquité), retrouvé dans un état de conservation peu commun. La préservation des sols de circulation et des dépôts sur la grande majorité de la surface du site, en particulier, a permis de recueillir une masse considérable de mobiliers en contexte, qui se chiffre à plus de trente tonnes de matériaux variés (céramiques, osseux, métalliques). L'étroite juxtaposition d'espaces dédiés à l'activité religieuse, d'une part, à la vie domestique et aux activités économiques, d'autre part, et leur délimitation très nette sur le terrain permettent de confronter ces deux sphères sur la base de critères statistiques objectifs.

Après une brève présentation du site, l'argumentation se focalisera dans un premier temps sur les particularités du matériel issu du sanctuaire, afin de générer un cadre de réflexion utile à l'analyse spatiale du mobilier provenant de l'ensemble du site. Cette analyse, qui s'appuie elle-même sur un cadre méthodologique en cours d'élaboration (Demierre, en cours) sera concentrée sur quelques catégories de mobilier particulières. Elle se conclura sur des considérations d'ordre plus général, visant à définir les critères matériels les plus discriminants pour caractériser l'activité cultuelle du site.

## Présentation du site

Situé à 15 km au sud-est de Clermont-Ferrand, l'oppidum de Corent occupe la presque totalité d'un plateau d'origine volcanique couvrant une soixantaine d'hectares. Les fouilles initiées en 1992 par V. Guichard et reprises en 2001 par notre équipe ont surtout porté sur la portion médiane du site et y ont mis au jour une majeure partie du centre urbain, comportant un sanctuaire, un complexe artisanal et commercial, une place publique ainsi que des habitats (fig. 1).

### *Sanctuaire*

Fondé entre le milieu et le troisième quart du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., le lieu de culte est enceint dans son premier état par un imposant fossé d'implantation de palissade

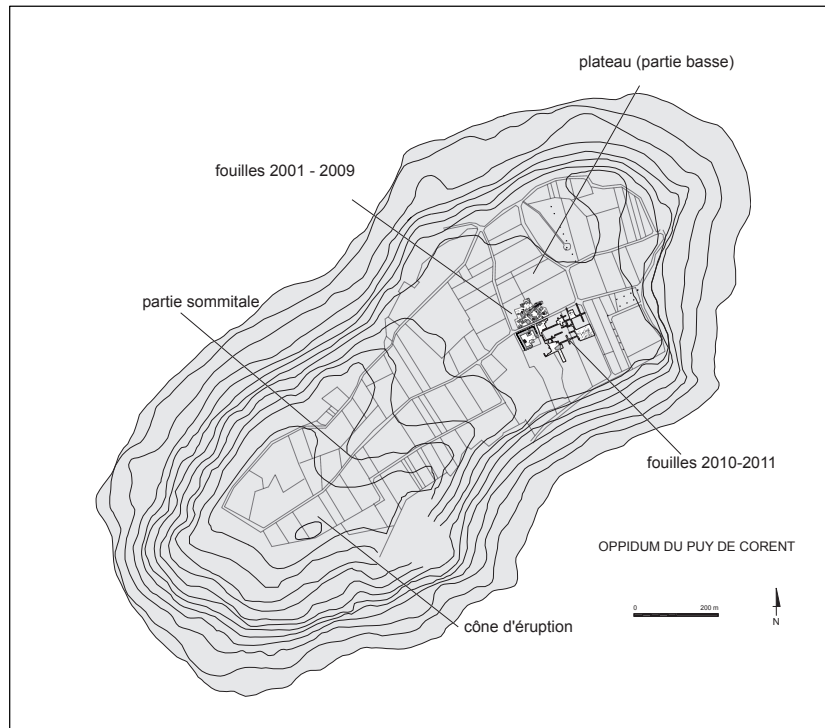
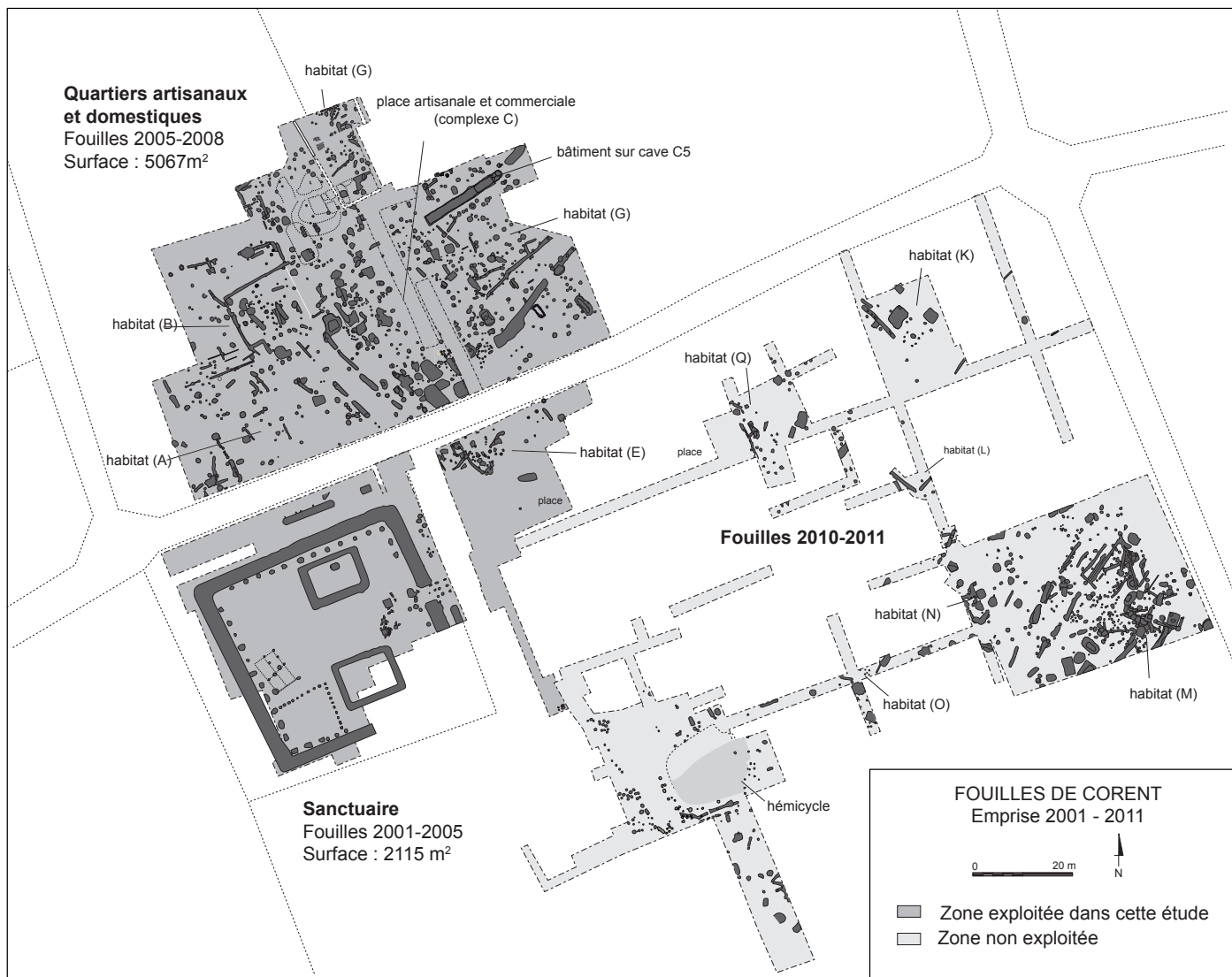


Fig. 1 – Plan général de la zone de fouille avec situation sur le plateau en encart.



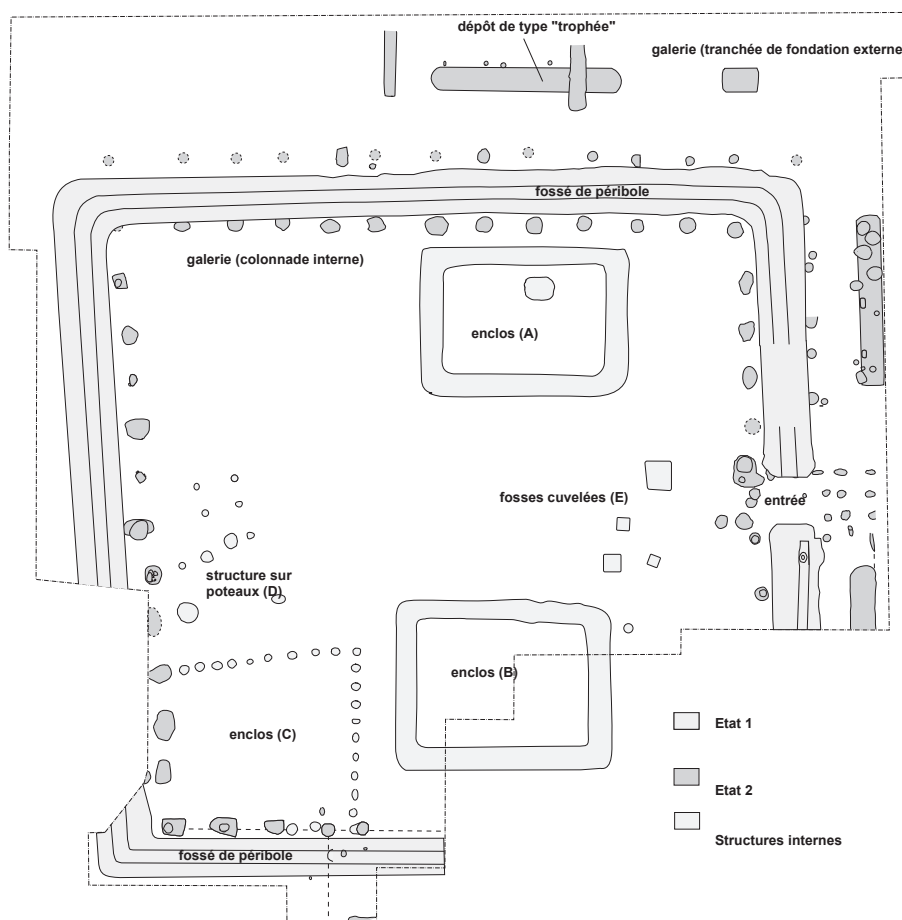


Fig. 2 – Plan général des deux états du sanctuaire.

délimitant l'espace dédié aux divinités, dont la hauteur est évaluée entre 4,5 et 5,5 m hors sol (fig. 2). La palissade est démantelée à la transition entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., et son fossé est comblé par les reliefs liés aux activités du premier état. Cette enceinte primitive est remplacée, à la même époque, par un dispositif de portique monumental à quatre branches jointives, qui perdurera au moins jusqu'à la conquête romaine. La structure de cette galerie repose sur des poteaux internes d'un diamètre pouvant atteindre 0,50 m, tandis que sa cloison extérieure est composée d'un haut mur en terre sur armature de bois. Au milieu de sa branche est, l'accès au sanctuaire est matérialisé par trois rangées de trois poteaux associés à des montants latéraux, constitutifs d'une imposante tour-porche s'élevant à plus de 8 m de haut. Les portions fouillées de la galerie, principalement au niveau de ses branches ouest, nord et est, ont mis en évidence des sols aménagés en tessons d'amphores, des cloisons internes et des foyers interprétés comme des vestiges d'installations culinaires. Le plan de ce péribole est repris dans ses grandes lignes par la galerie gallo-romaine qui lui succède à l'époque de la conquête et dont la fréquentation perdurera au moins jusqu'au III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.

L'espace interne du péribole livre plusieurs bâtiments et aménagements de fonction distincte. En son centre, deux enclos ou bâtiments géminés de forme rectangulaire (A et B) se font face de part et d'autre de l'axe qui prolonge l'entrée du sanctuaire (fig. 3). Marqués au sol par des fossés remplis principalement de crânes et de

mâchoires d'ovicaprinés, ces bâtiments sont interprétés comme des lieux dédiés au sacrifice animal, les reliefs osseux représentant la part offerte aux dieux de la viande consommée par les hommes (Foucras et Poux 2008).

En face de l'entrée, à proximité de la branche ouest de l'enclos périphérique, un épandage de mobilier bordé par quelques trous de poteau de grande taille (D) est conservé grâce au soubassement du temple à galerie périphérique gallo-romain installé à cet emplacement. Cette construction légère est associée à un faciès faunique atypique, comportant des restes de microfaune, des crânes de caprinés et un bucrane retrouvés à l'aplomb des poteaux porteurs. L'étude des ossements ainsi que la présence d'une potence probablement utilisée pour la suspension de carcasses animales permettent d'attribuer à cette structure une fonction d'exposition des animaux sacrifiés, dans le cadre des opérations de découpe bouchère et de cuisson.

La structure E, située dans la portion est de la cour, est composée d'un ensemble de quatre fosses quadrangulaires de profondeur relativement faible (env. 0,30 m), bordées d'un aménagement de grands fragments d'amphores disposés à plat de manière rayonnante afin de souligner l'emplacement des cavités. Ces structures, dont le cuvelage est signalé par la plusieurs clous retrouvés en bordure des creusements, sont interprétées comme les réceptacles des libations de vin accomplies en l'honneur des divinités du sanctuaire, selon une symbolique chtonienne bien établie pour d'autres ensembles de Gaule centrale et du Sud-Ouest.

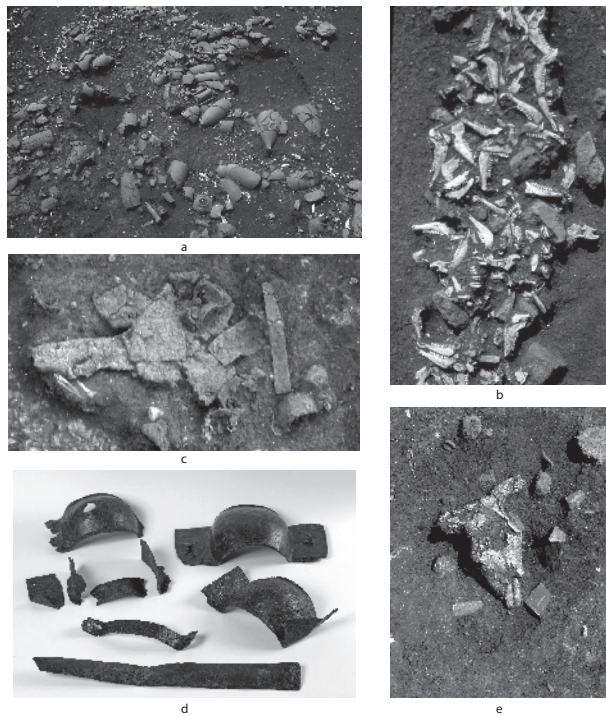


Fig. 3 – Cuves entourées d’amphores (a), fossé de l’enclos A rempli de mâchoires d’ovicaprinés (b), dépôt de type « trophée » *in situ* et *umbones* mutilés de cet ensemble après restauration (c) et, bucrane mis au jour dans la structure D (e).

L’angle sud-ouest de l’enclos, particulièrement arasé, a livré les vestiges de deux lignes de trous de poteau de petite taille (enclos C) délimitant un espace à ciel ouvert, interprété comme un enclos à bétail par comparaison avec un aménagement similaire mis en évidence sur le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde.

### *Quartiers domestiques et artisanaux situés au nord du sanctuaire*

La parcelle située au nord du sanctuaire est occupée par plusieurs bâtiments (fig. 4, A, B et H), dont le plan et la disposition sont caractéristiques des habitats urbains de La Tène finale tels qu’on les retrouve sur les *oppida* de Villeneuve-Saint-Germain, de Variscourt ou encore de Hrazany (Fichtl 2000, p. 84). Séparés les uns des autres par un parcellaire délimité par des palissades légères, ces corps de bâtiments se singularisent des autres constructions du site par la présence d’un foyer en leur centre, d’une cour attenante ainsi que par la présence systématique de petites caves ou celliers intégrés à l’architecture du bâtiment ou abrités par ses annexes, qui comprennent souvent un ou plusieurs greniers, séchoirs et réduits artisanaux. La construction soignée des bâtiments, leur surface au sol et la présence systématique de mobiliers de qualité (parures en or, harnachement, pièces de char et d’armement) indiquent qu’ils étaient occupés par des populations de fort statut social.

Au milieu de ces constructions à vocation domestique, une vaste cour d’une vingtaine de mètres de large est bordée de grands bâtiments longilignes dont la fonction

artisanale est soulignée par la présence systématique de structures excavées, allongées et peu profondes, correspondant à des fosses-ateliers. Cet ensemble architectural, désigné ici sous l’appellation de complexe C, semble revêtir également une fonction commerciale. De nombreux jetons en céramique et monnaies découverts côté cour constituent, en effet, le pendant fonctionnel des activités artisanales qui se déroulaient sous les bâtiments périphériques. Cet aspect est renforcé par la présence, dans l’angle nord-est du complexe, d’une vaste construction (C5) occupée par une grande cave creusée à même la roche, de 18 m de long pour 2 m de profondeur. Cette structure a livré plus de cinq tonnes d’amphores vinaires, dont une vingtaine de récipients entiers retrouvés en position de dépôt primaire au fond du creusement, où ils sont associés à de la vaisselle céramique et métallique, à de nombreux jetons et pièces de monnaie qui définissent un espace principalement dédié au stockage et à l’échange du vin importé (Poux et Pranyies 2009).

### Les mobiliers du sanctuaire

Dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., le quadriportique est le cadre d’activités culinaires (préparation de banquets), artisanales (frappe monétaire), voire commerciales (vente et échange de denrées ou boissons), qui ne se distinguent guère de celles attestées dans les quartiers environnants. Le sanctuaire n’en présente pas moins un faciès mobilier particulier, représentatif d’une pratique religieuse qui se distingue par sa variété. Cette activité est mise en évidence par l’analyse croisée des données qualitatives, quantitatives ou encore taphonomiques d’autres catégories de mobilier généralement considérées comme des marqueurs de l’activité culturelle, telles la faune ou la céramique.



Fig. 4 – Structures en creux de l’habitat B (a), fosse-atelier du complexe C (b), citerne de l’habitat F et cave de l’habitat H (d).

Réputé pour les pratiques de banquet qui se déroulaient dans son enceinte, le sanctuaire de Corent livre plus de cinq tonnes de tessons d'amphore à vin, qui témoignent d'une consommation de leur contenu dans un cadre religieux. L'implication des boissons importées et/ou locales dans l'activité cultuelle est également signalée par les cuves bordées de grands fragments d'amphore, dont la disposition et la mise en scène évoquent des pratiques de libations (Poux 2004).

De façon complémentaire, la faune est majoritairement composée de petits animaux (caprinés, porcs, chien) représentatifs d'une consommation carnée pouvant être rattachée aux festins organisés dans l'enceinte du sanctuaire. L'accumulation de crânes et de mâchoires de caprinés dans les enclos ou bâtiments A et B implique une sélection drastique des ossements, considérée comme un phénomène caractéristique des lieux de culte contemporains (Méniel 2001 ; Foucras et Poux 2008). De même, la présence inhabituelle de crânes de prédateurs (loups, renards, hibou grand duc...) à l'entrée du sanctuaire témoigne d'une utilisation dans le cadre religieux. La représentation de ces mêmes espèces sur le principal type monétaire frappé dans l'enceinte même du sanctuaire les désigne en tant que symboles et marqueurs d'un véritable programme iconographique à visée dynastique (Poux 2008).

La forte représentation des monnaies, des jetons et des autres objets circulaires (anneaux, perles) constitue une autre caractéristique majeure de ce faciès mobilier. S'ils peuvent contribuer à la caractérisation de l'activité cultuelle (fig. 5), ces objets sont attestés de manière tout aussi massive dans les quartiers périphériques de l'oppidum. Leur présence, ou même leur récurrence, sur le sanctuaire ne saurait donc constituer en soi un élément de preuve sans l'apport de leur répartition spatiale, qui sera développé plus loin.

Les autres petits mobiliers composent un faciès varié qui renvoie à la presque totalité des activités humaines attestées sur le site, de la parure à l'armement, en passant par les activités culinaires et artisanales (fig. 6). L'analyse taphonomique de certains éléments témoigne plus particulièrement de comportements d'ordre rituel. Ainsi, les pièces d'armement sont volontairement détruites, selon la pratique du bris inhumatoire définie par J.-L. Brunaux (Brunaux 2000, p. 99 ; fig. 7). En témoigne le mode de conservation des lames et fourreaux d'épée, volontairement détruits et attestés uniquement par leurs extrémités distales. De même, les orles de bouclier ont été systématiquement arrachés et les pointes de lance découpées.

Éléments circulaires	Nombre de restes
Monnaies	855
Or	2
Argent	85
Bronze	768
Perles	289
Bronze	129
Verre	86
Os	30
Jetons	739

Fig. 5 – Quantification des éléments circulaires.

Un dépôt plus complet, découvert en 2009 dans la tranchée de fondation du mur arrière de la galerie, comporte les éléments mutilés d'une cotte de mailles, de quatre boucliers, d'une crête de sanglier-enseigne et d'un fourreau. Cet assemblage démontre l'existence de pratiques d'exposition d'armes caractéristiques de trophées gaulois, qui sont eux-mêmes inspirés des compositions de *tropaia* connus en Grèce et en Italie (Garcia, Demierre et Poux 2010). Les *umbones* de bouclier présentent de nettes traces d'arrachage, de découpe à la cisaille ou d'enfoncement (fig. 3d) ; la cotte de mailles a été cassée en quatre fragments, la crête du sanglier-enseigne désolidarisée du corps de l'animal.

Si le nombre de pièces de parure (NR 769) paraît déjà suffisamment important pour attester leur dépôt volontaire, leur taphonomie témoigne du même phénomène. Plusieurs bracelets et fibules ont été retrouvés intacts ou, à l'inverse, volontairement détruits (fig. 7). L'évolution générale des modalités de dépôt confirme une tendance déjà mise en évidence sur plusieurs sanctuaires comme Fesques ou Mandeuze, où l'armement et la parure sont représentés de manière équivalente au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., pour évoluer vers des assemblages plus variés dominés par les objets de parure, principalement les fibules (Bataille 2008, p. 179-181 fig. 117 ; fig. 8).

## Confrontation du mobilier issu des sphères cultuelle et profane

L'accumulation de ces différentes catégories de mobilier fournit déjà un critère quantitatif pertinent, corroboré par les observations taphonomiques. La comparaison statistique avec d'autres ensembles découverts dans les quartiers périphériques au sanctuaire leur confère un caractère encore plus discriminant. Elle permet aussi d'exclure, *a contrario*, certains mobiliers considérés de prime abord comme des marqueurs du domaine cultuel, dont l'implication dans la pratique religieuse ne peut être déduite qu'à partir d'associations significatives.

### Options méthodologiques et limites

L'analyse spatiale d'un lot de mobilier aussi important doit s'assortir de certaines précautions méthodologiques. La répartition des différentes catégories de mobilier, en particulier, dépend de plusieurs facteurs archéologiques tels que la surface explorée, le degré de conservation des vestiges ou encore les conditions de dépôt du mobilier.

Dans le cas de Corent, les fouilles ont mis en évidence un degré d'érosion différencié des sols, qui dépend principalement du pendage engendré par les coulées et les dépôts de scories basaltiques provenant de la dernière éruption à l'origine de la formation du plateau (fig. 1). Irrégulier, ce socle volcanique est formé de « vagues » successives, perpendiculaires au cône d'éruption situé au sud-ouest du chantier, qui conditionnent l'état de conservation des vestiges. Plus exposés à l'érosion naturelle et

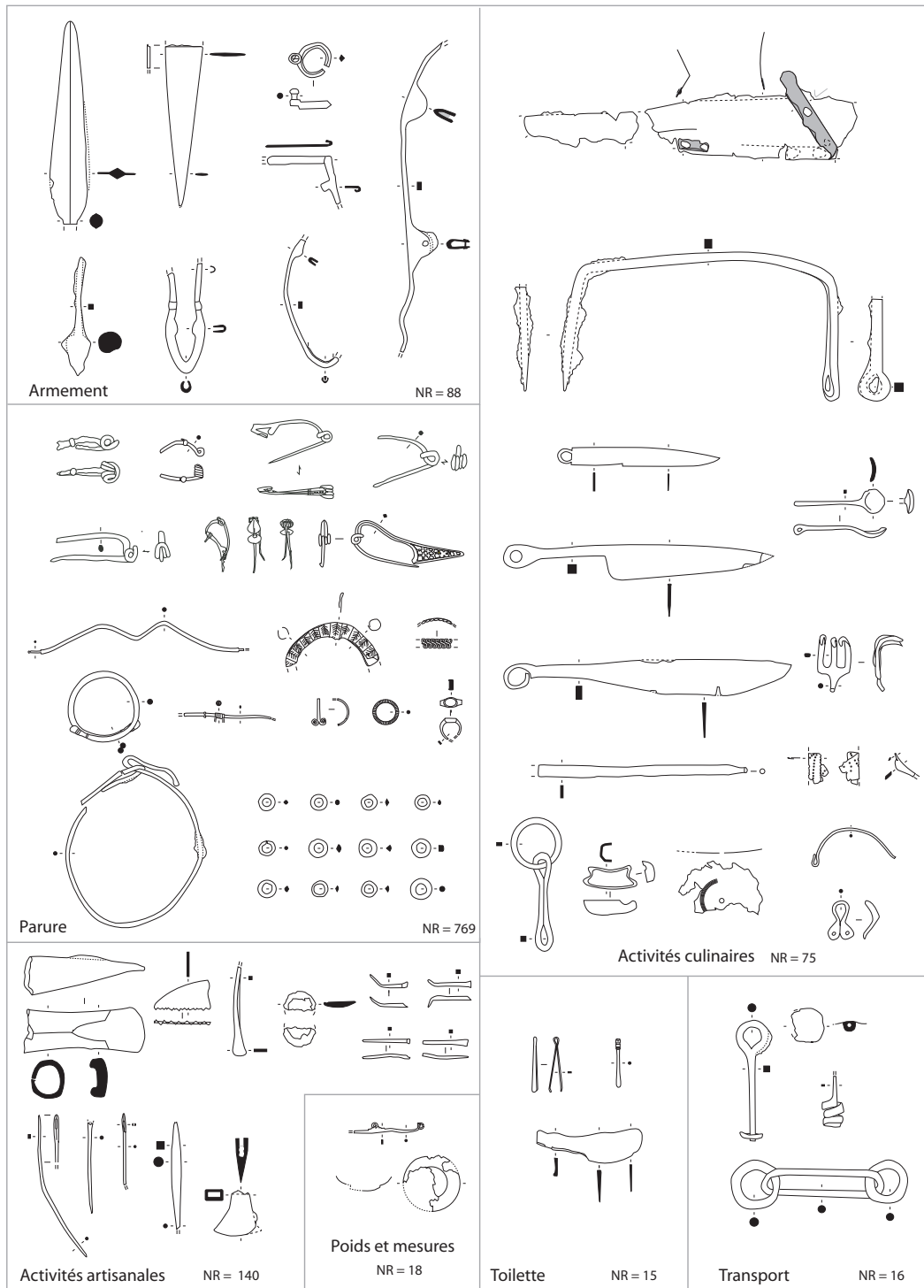


Fig. 6 – Planche de synthèse des mobiliers mis au jour dans le sanctuaire.

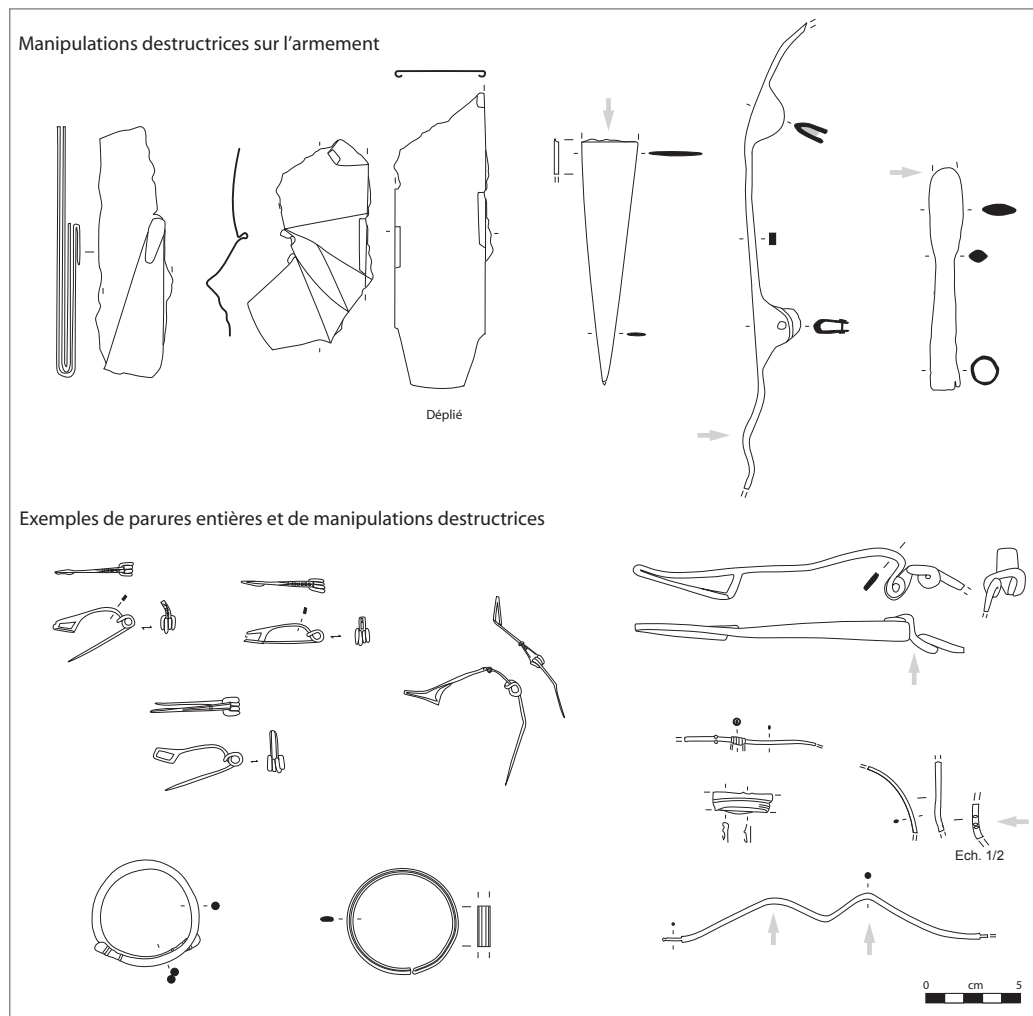


Fig. 7 – Pièces d'armement et de parure volontairement détruites ou retrouvées intactes.

Diagramme quantitatif en NMI (hors monnaies et jetons)

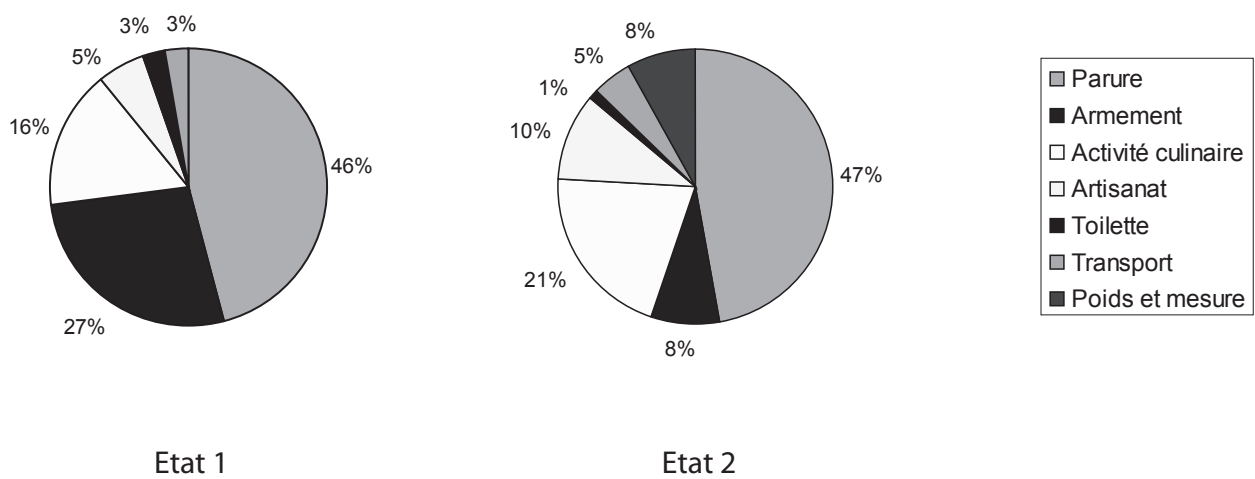


Fig. 8 – Évolution du faciès général de l'instrumentum en NMI.



Fig. 9 – Degré d’arasement des vestiges.

aux activités agricoles, les niveaux de sols situés sur les remontées du substrat en bordure est et ouest du sanctuaire ont été presque totalement arasés par les labours. Seules les structures en creux sont encore observables dans le substrat basaltique (fig. 9). À l’inverse, les plages intermédiaires formées par le tassement de la couche de pouzzolane se distinguent par un meilleur état de conservation des sols, jonchés d’objets retrouvés en position primaire ou secondaire. Ces différences sont bien illustrées par la répartition générale du mobilier, qui accuse de plus fortes concentrations dans les parties du site les moins arasées (fig. 10). Ces conditions taphonomiques doivent être prises en compte dans le détail mais n’influent pas fondamentalement sur la comparaison des deux fenêtres. Comme l’illustre la carte, les secteurs soumis à un fort degré d’érosion et les secteurs mieux conservés y alternent dans les mêmes proportions.

Ces deux fenêtres se distinguent en revanche par leur superficie respective, d’environ 2110 m<sup>2</sup> pour les sols fouillés à l’intérieur du sanctuaire, d’environ 5060 m<sup>2</sup> pour les quartiers d’habitat environnants (fig. 1). Le calcul d’un coefficient relatif à la surface fouillée, estimé à 2,395, permet de pondérer la distribution quantitative du mobilier et de souligner d’éventuelles différences

quantitatives dans la distribution de certaines catégories de mobilier.

En principe, l’analyse taphonomique et spatiale doit prendre en compte les conditions d’enfouissement de chaque objet, ce qui n’a pas pu être réalisé faute de temps. Cet aspect sera développé dans la publication du sanctuaire et appliqué à l’avenir à l’ensemble du site. Il permet de déterminer le parcours des objets en précisant leurs modalités de dépôt (primaire, secondaire, tertiaire) et d’éviter ainsi les associations erronées pouvant découler, par exemple, d’un phasage différencié des couches de dépôt ou de phénomènes de réutilisation secondaire. La superficie échantillonnée, qui couvre plus d’un hectare, restreint toutefois les possibilités d’erreur. Si l’on s’en tient à une vision globale de la distribution spatiale des mobiliers, sans procéder à un examen détaillé de chaque assemblage, il est possible de mettre en évidence des répartitions différenciées, des concentrations ponctuelles ou des associations pertinentes du point de vue fonctionnel.

Dans le même ordre d’idée, des assemblages fonctionnels cohérents sur le plan interprétatif pourront être abordés de manière cumulative ou complémentaire selon



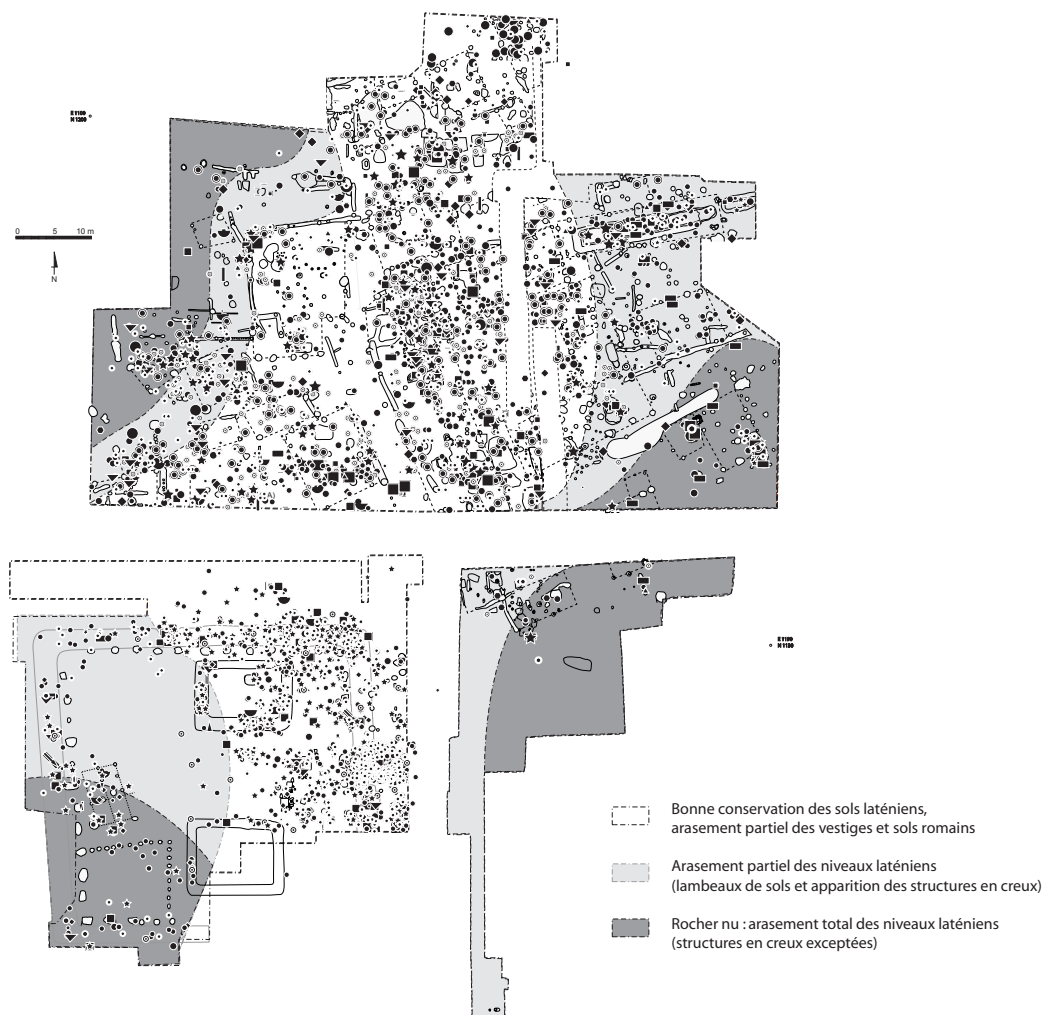


Fig. 10 – Répartition générale du mobilier.

les activités que l'on cherche à localiser. Ainsi, la répartition des mobiliers relatifs aux sacrifices animaux, aux banquets, à la consommation et à la préparation de nourriture (ustensiles de cuisine, faune) peut être juxtaposée à celle du matériel caractéristique des rites de libation et de consommation de la boisson (amphore, vaisselle céramique et métallique), afin de vérifier la complémentarité de ces deux pratiques, puis de les confronter à d'autres types d'activités.

Un dernier facteur de limitation réside dans le degré de précision des études de petits mobiliers des deux corpus. Si le matériel du sanctuaire a fait l'objet d'une analyse détaillée, fondée sur un nettoyage systématique du mobilier pour identification, ce travail n'a pas encore pu être réalisé pour l'ensemble du site. La bonne conservation du mobilier métallique de Corent permet toutefois une bonne lecture de la plupart des artefacts au moment de leur découverte. Une mise en garde similaire doit être formulée à propos des ossements animaux provenant des contextes d'habitat, dont seule une faible portion a été étudiée, alors que la faune du sanctuaire a été exploitée de manière plus exhaustive dans le cadre de la thèse de Sylvain Foucras (Foucras 2011).

### *Analyse comparée de quelques catégories de mobilier*

En dépit de ces restrictions méthodologiques, force est de constater que les faciès fauniques diffèrent très fortement entre le sanctuaire et l'habitat. Ils constituent, comme ailleurs, l'un des premiers critères discriminants entre les sphères religieuse et profane (fig. 11). Les petits animaux domestiques (caprinés et porcs) sont en effet fortement majoritaires au sein du téménos, où le bœuf atteint à peine 15 % du nombre de restes, alors qu'il prédomine nettement dans l'habitat avec plus de 70 % du nombre de restes dans certains contextes étudiés. La prépondérance de cette espèce, qui procure d'importantes quantités de viande, est inhérente à l'approvisionnement carné d'un grand centre urbain, attesté dans plusieurs agglomérations contemporaines (Ménier 2001, p. 109).

La distribution différenciée des parties anatomiques, en revanche, ne peut être considérée pour l'heure comme un marqueur fort, eu égard à la faible représentativité des ensembles étudiés. Au sein du sanctuaire, on soulignera néanmoins la particularité du faciès de l'enclos ou du bâtiment A : les caprinés y sont fortement majoritaires et présentent une proportion de crânes nettement plus

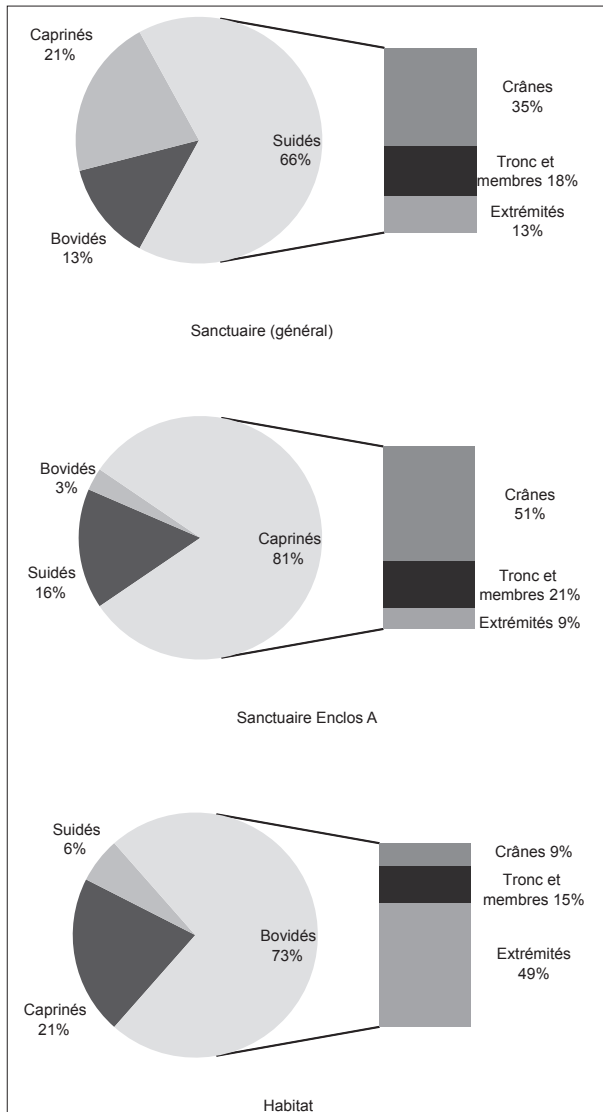


Fig. 11 – Comparaison entre les faciès fauniques du sanctuaire en général, de l'enclos A et de l'habitat.

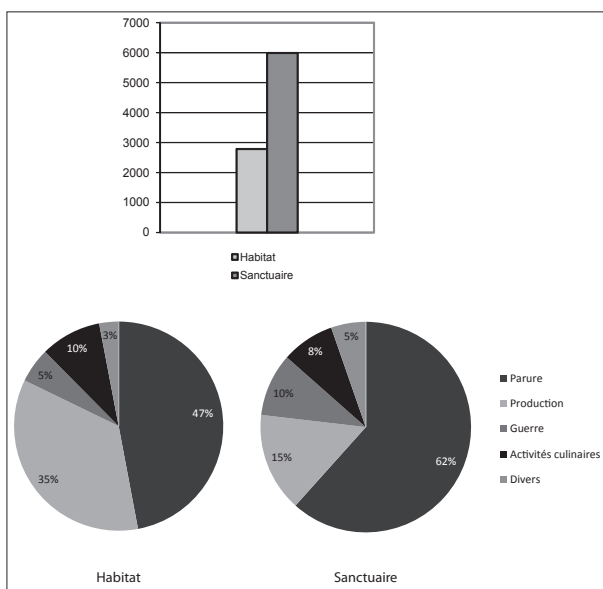


Fig. 13 – Quantification générale du mobilier entre le sanctuaire et l'habitat selon le coefficient de 2,395, et distribution du mobilier en catégorie fonctionnelle en NR.

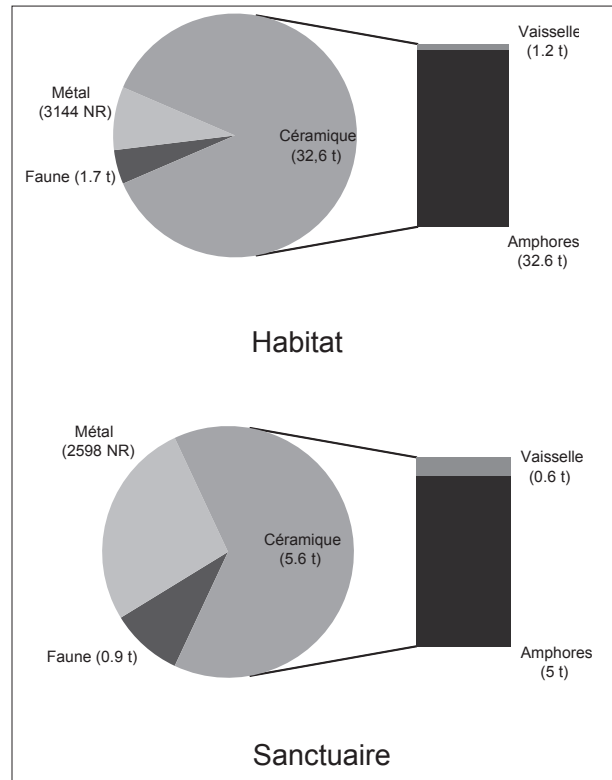


Fig. 12 – Répartition en poids et en NR des principales catégories de mobilier.

élevée que dans le fossé d'enceinte du sanctuaire, où le porc est prépondérant. Cette singularité peut également être considérée comme un critère fiable pour la distinction entre les domaines religieux et profane. Elle renvoie à des pratiques bien distinctes et fortement normalisées de boucherie sacrificielle, de gestion des déchets de découpe et de consommation des viandes dans le cadre du banquet consécutif au sacrifice, bien mises en évidence par les études antérieures (Foucras et Poux 2008 ; Foucras 2011).

Hors les murs du sanctuaire, certains ensembles situés à l'intérieur ou à proximité du complexe artisanal et commercial (complexe C) se distinguent par une forte prédominance des crânes, des rachis et surtout des extrémités de membres de bœuf (jusqu'à 90 % du nombre de restes dans certains contextes). Elle trahit l'existence de zones de découpe bouchère et de prélèvement des peaux animales, complémentaires des autres secteurs d'activité artisanale hébergés dans le même complexe. La nette dissociation des faciès fauniques permet d'affirmer que ces boucheries n'étaient pas dédiées à l'approvisionnement des activités sacrificielles accomplies sur le sanctuaire voisin, mais à la consommation profane et aux échanges commerciaux en milieu urbain.

Les amphores vinaires se retrouvent, proportionnellement, en plus grand nombre dans l'habitat que dans le sanctuaire, avec un ratio de 32 pour à peine 5 tonnes dans les deux fenêtres comptabilisées (fig. 12). Même pondérée par le coefficient relatif à la surface fouillée, la consommation de vin ne semble pas constituer en soi un critère discriminant pour caractériser l'activité culturelle. Cette distribution spatiale peut s'expliquer par d'autres

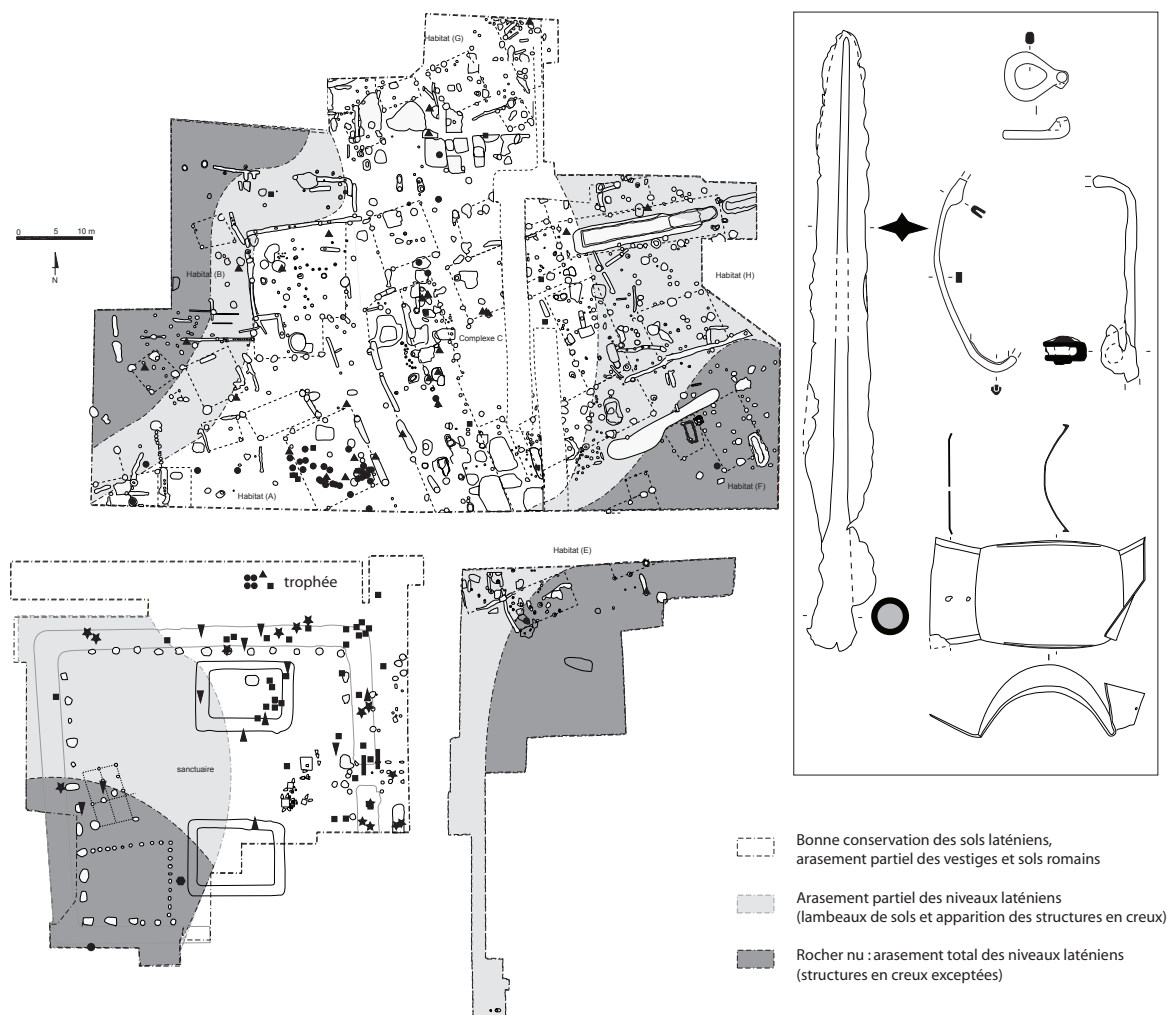


Fig. 14 – Répartition de l'armement.

facteurs, comme le réemploi systématique des amphores en tant que matériau de construction dans l'habitat, ou encore par un accroissement de la consommation domestique dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Elle pourrait également être perçue comme le symptôme d'un certain « conservatisme » observé dans l'enceinte du sanctuaire, où les banquets conservent un caractère fortement indigène. En Gaule, l'intégration du vin aux pratiques de boisson collective n'a que peu influé sur une tradition festive qui reste focalisée sur l'alimentation carnée et les breuvages locaux comme la bière et l'hydromel (Poux 2004). Cette dernière hypothèse est corroborée par une meilleure représentation de la vaisselle céramique et métallique importée à l'extérieur du sanctuaire. Les ustensiles en bronze liés à la consommation du vin dans le cadre du *symposium* gréco-romain, par exemple, y sont cinq fois plus nombreuses que dans l'enceinte du sanctuaire, où prédominent les ustensiles dédiés au festin indigène comme les chaudrons, le croc à viande ou les seaux à cerclage métallique (Poux et Demierre, sous presse).

La répartition des autres petits mobiliers révèle, en revanche, une dichotomie flagrante entre le sanctuaire et le reste du site, quel que soit le type d'analyse envisagé.

Sur le plan quantitatif, le lieu de culte se démarque par un effectif global nettement supérieur (3144 NR), qui représente plus du double de celui comptabilisé dans l'habitat (2598 NR), si l'on applique le coefficient relatif aux surfaces fouillées (fig. 13). Une disparité similaire s'observe dans la distribution qualitative du mobilier en nombre de restes, avec une prédominance marquée de la parure dans le sanctuaire, tandis que les activités artisanales occupent une place nettement plus importante dans l'habitat. De même, l'armement est nettement mieux documenté dans le sanctuaire que dans l'habitat. Déjà significatif à ce stade de l'analyse, ce constat est encore plus marqué si l'on prend en compte la situation taphonomique et la répartition spatiale des différentes catégories fonctionnelles.

Avec moins d'une centaine de restes pour un nombre minimum d'individus de 25, l'armement est relativement peu représenté dans le sanctuaire, en comparaison avec d'autres lieux de culte comme Gournay-sur-Aronde, Ribemont-sur-Ancre ou encore Villeneuve-au-Châtelot. Il se rattache principalement au premier état et se concentre surtout au niveau de l'entrée et de la portion nord de l'enceinte, qui a notamment livré le trophée découvert en 2009 (fig. 14). Si cette quantité semble négligeable

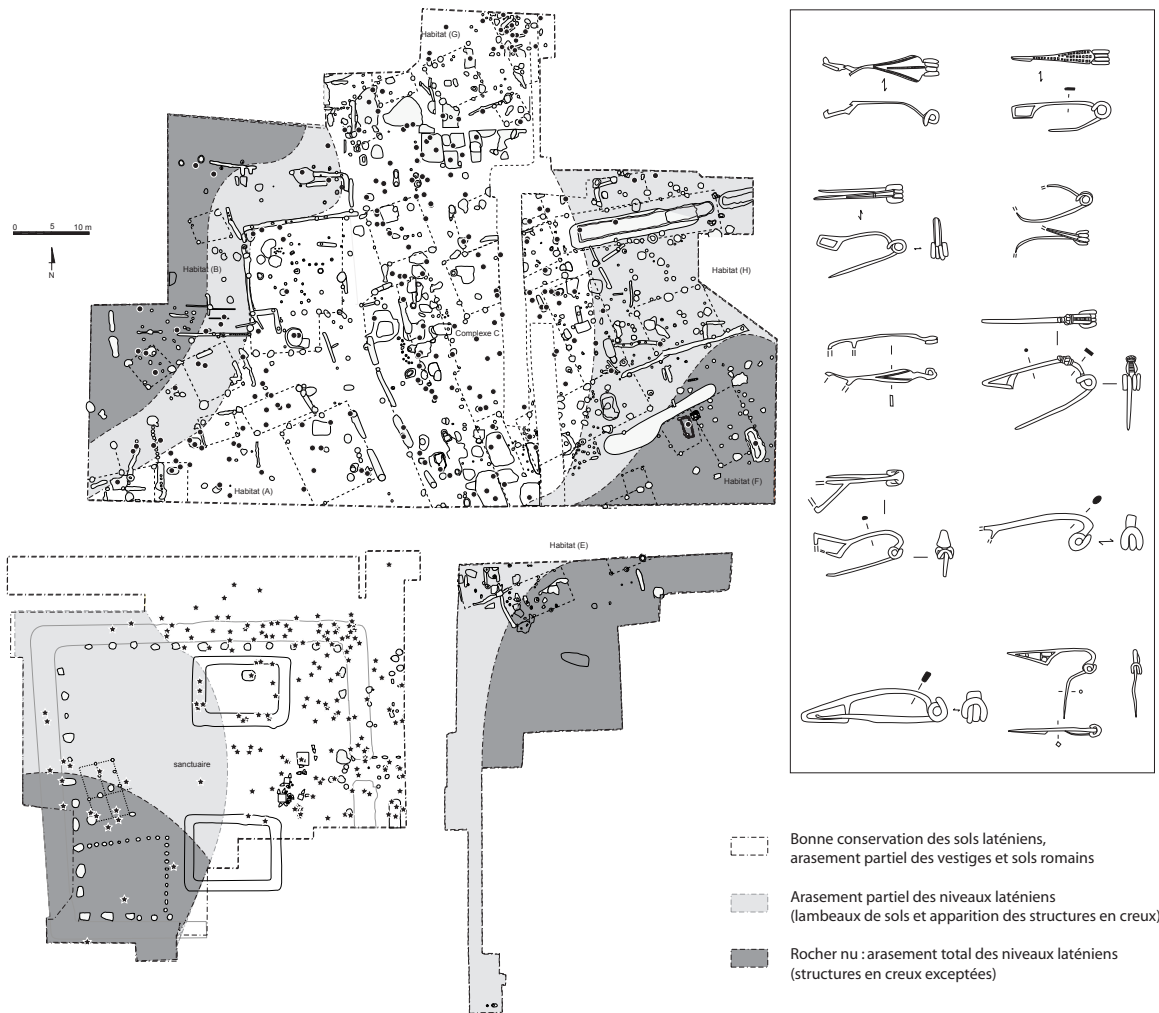


Fig. 15 – Répartition des fibules.

en regard de celles collectées sur d'autres sanctuaires à caractère guerrier, elle demeure toutefois nettement supérieure à celle des pièces d'armement de l'habitat, qui se concentrent principalement entre la place de marché (complexe C) et le corps de bâtiments (A) attenant à son enceinte. Cette dernière zone se distingue par l'association de pièces d'armement, d'éléments de crâne humain ou encore de lingots de bronze, qui la différencient nettement des corps d'habitat environnants. On notera tout spécialement la présence de plusieurs *umbones* de bouclier dans cet ensemble, alors que le sanctuaire n'en livre que dans le dépôt de type « trophée » localisé dans le même secteur. Comme dans le sanctuaire, les pièces d'armement de cette zone présentent des traces de destruction volontaire, tandis que les autres équipements militaires retrouvés dans l'habitat ne présentent aucune trace de telles manipulations. Il semble donc, au vu de ces données, que l'armement demeure un critère fiable pour identifier le déroulement de pratiques culturelles.

La surreprésentation des parures dans le sanctuaire constitue un autre critère fiable pour la caractérisation du lieu de culte, où leur présence est beaucoup plus marquée qu'ailleurs. Ce postulat est corroboré par leur répartition

différenciée par catégorie. Ainsi, les fibules sont principalement localisées au niveau du bâtiment ou de l'enclos A et dans l'angle nord-est du téménos, alors qu'aucune concentration significative n'est observable dans l'habitat (fig. 15). La différence se marque encore plus distinctement dans l'analyse des anneaux et des perles en alliage cuivreux, en verre ou en os qui sont amassés au niveau de l'entrée du sanctuaire, alors qu'aucune zone préférentielle de dépôt n'apparaît dans l'habitat (fig. 16). La taphonomie des parures semble également pouvoir être considérée comme un argument de poids pour qualifier les activités cultuelles : les objets entiers ou volontairement détruits sont peu attestés dans l'habitat, tandis que tous les types de parures du sanctuaire comportent des individus intacts ou marqués par de nets symptômes de destruction intentionnelle. Enfin, l'évolution des modalités de dépôt des assemblages de parure du sanctuaire montre un faciès varié pour le premier état daté du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., qui évolue ensuite vers un agencement où les fibules sont fortement majoritaires. Ce phénomène, observé sur d'autres lieux de culte par G. Bataille, renforce l'identification de pratiques de dépôts de parure dans le sanctuaire.

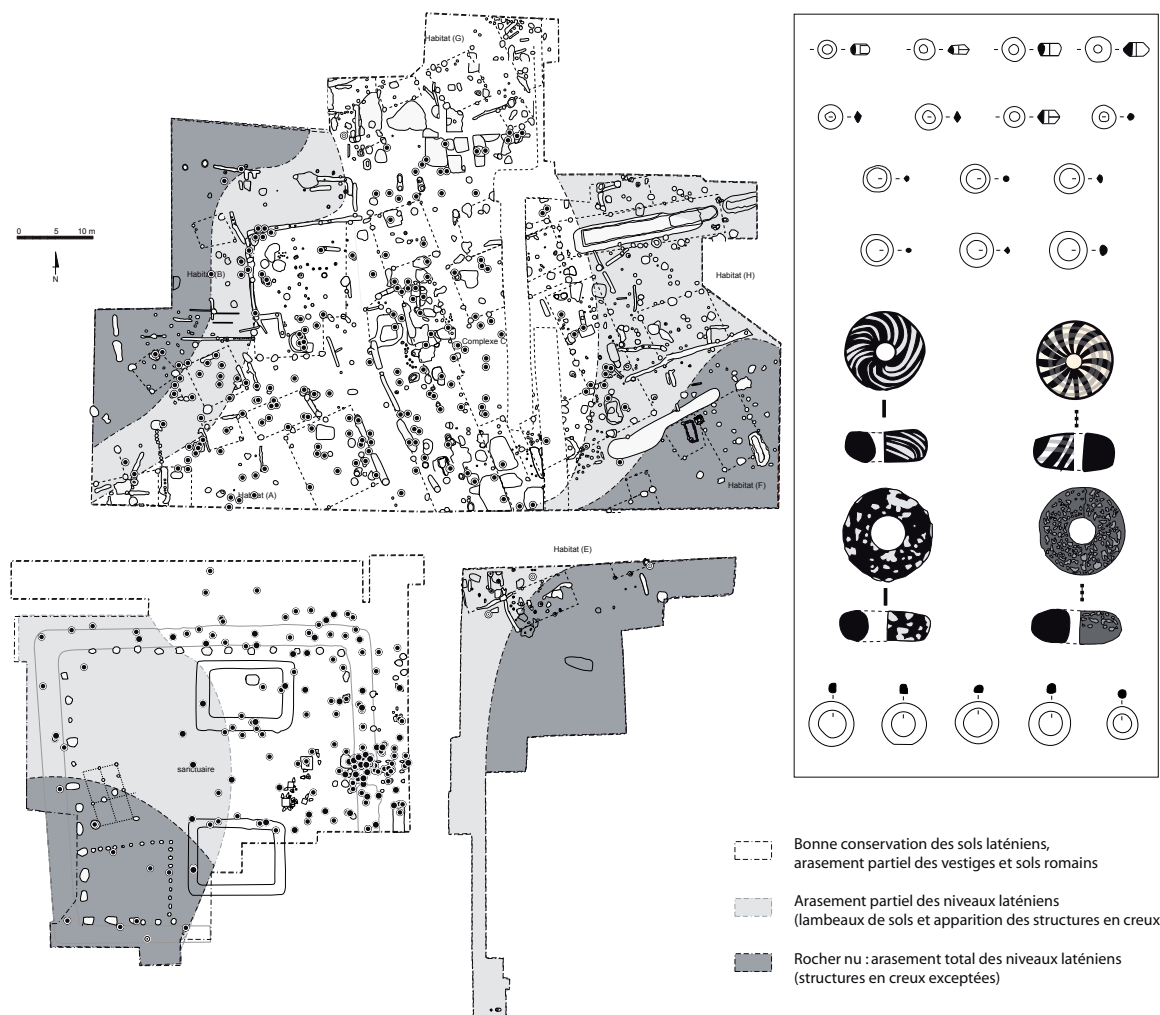


Fig. 16 – Répartition des perles et anneaux en bronze, verre et os.

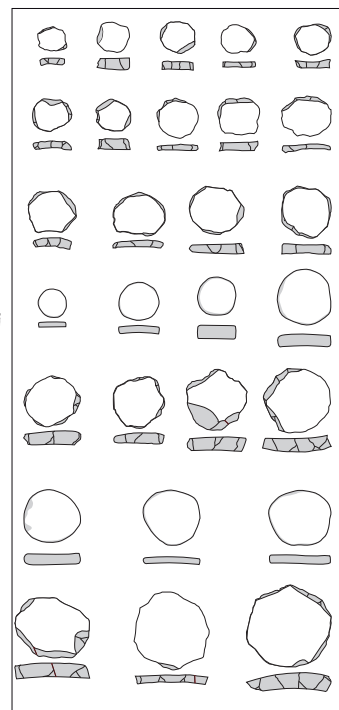
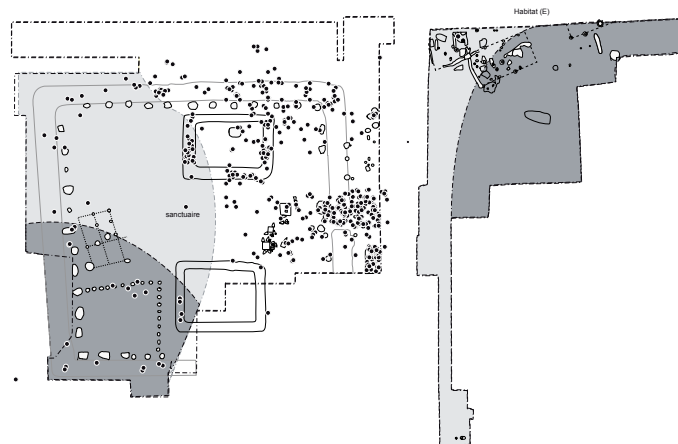
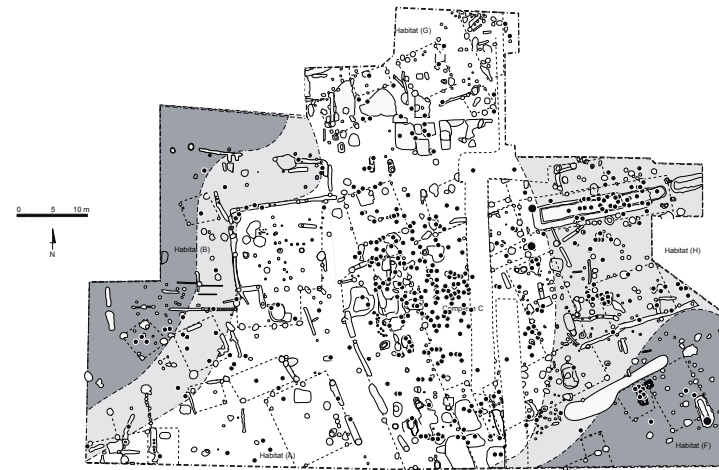
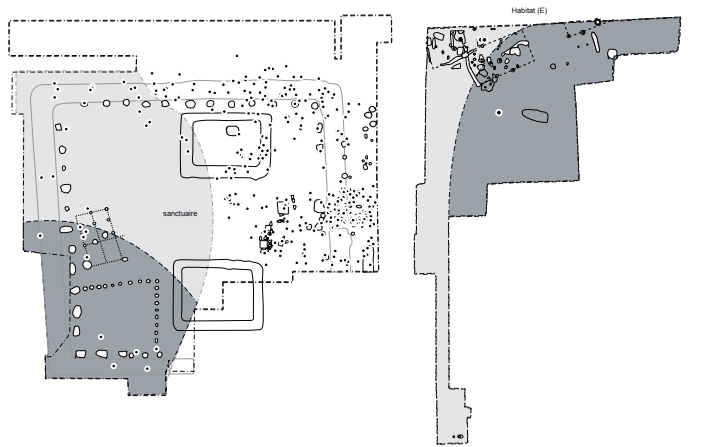
Un diagnostic relativement similaire à celui formulé pour les parures peut être émis en ce qui concerne les jetons céramiques et les monnaies. Leur représentation quantitative et leur distribution spatiale sont très proches et permettent d'identifier des pratiques symboliques relevant de la sphère culturelle ou communautaire au sens large (fig. 17). Nettement plus fréquentes dans le sanctuaire qu'à l'extérieur, ces deux catégories de mobilier accusent deux fortes concentrations sur l'ensemble du site : sur la place centrale du complexe C, d'une part, au niveau de l'entrée et des enclos internes du sanctuaire, d'autre part. Cette répartition similaire pourrait porter à confusion si les zones préférentielles de dépôt dans le sanctuaire ne coïncidaient pas avec celle des anneaux et des perles, alors que cette association est absente dans l'habitat. Ces différentes catégories d'objets font certes appel à des matériaux et des technologies bien distincts, mais elles sont apparentées par leur forme circulaire et leur petit module. Elles se prêtent à un même usage comme moyen d'échange, de comptage, d'expression ou de représentation civique, dans le cadre de banquets religieux, d'élections ou d'assemblées civiques organisées dans le




sanctuaire ou sur l'esplanade qui lui fait face (Poux *et al.* 2002 ; Poux 2011, p. 182-183).

Déconnectée de ce contexte culturel et des dépôts de parures annulaires, la concentration des jetons et des monnaies à l'intérieur du complexe C revêt une tout autre signification : elle s'explique tout simplement par la vocation commerciale et artisanale d'un complexe principalement dédié aux opérations de production, de compte et d'échange de denrées, de biens importés ou manufacturés. Cette interprétation distincte démontre l'importance de la remise en contexte des mobiliers. Elle valide aussi leur sélection en tant que marqueurs des activités culturelles accomplies dans l'enceinte du sanctuaire. Ce postulat est conforté, en ce qui concerne les monnaies, par la prépondérance des pièces dites « au renard » ou de type « cheval-cheval ». Frappées sur place ou à proximité immédiate du lieu de culte, elles sont beaucoup plus rares dans les contextes d'habitat et leur circulation ne dépasse pratiquement pas les limites de l'oppidum. Elles se rattachent donc au cercle des émissions « de sanctuaires », spécifiquement dédiées à l'accomplissement d'offrandes ou à l'organisation de rassemblements communautaires (Gruel 2004 ; 2005).



Fig. 17 – Répartition des monnaies et des jetons.



-  Bonne conservation des sols laténiens, arasement partiel des vestiges et sols romains
-  Arasement partiel des niveaux laténiens (lambeaux de sols et apparition des structures en creux)
-  Rocher nu : arasement total des niveaux laténiens (structures en creux exceptées)

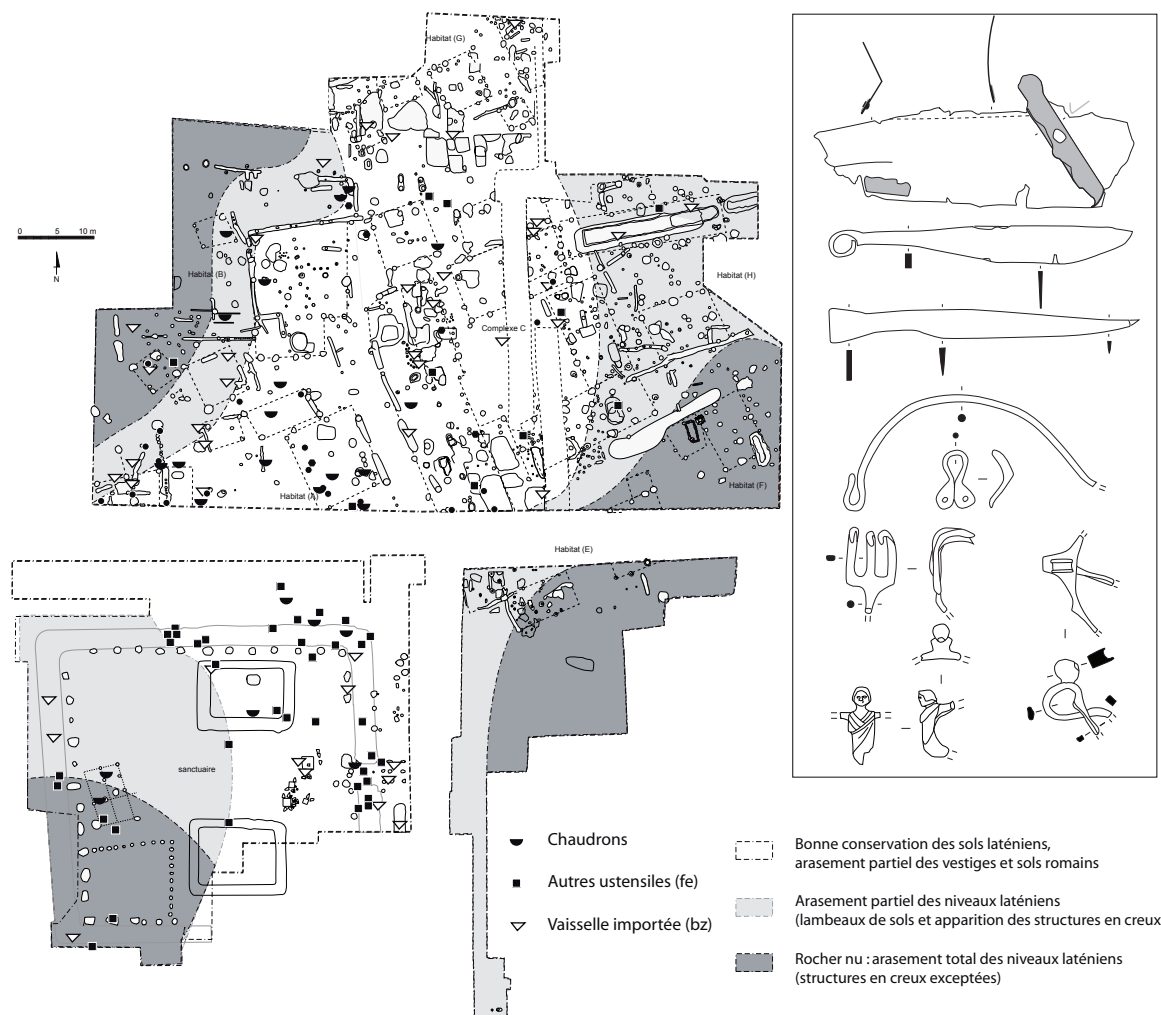


Fig. 18 – Répartition des ustensiles culinaires et de la vaisselle métallique.

Presque absents dans les contextes associés au premier état du sanctuaire, les ustensiles liés au service, à la préparation de la nourriture et des boissons sont également mieux représentés dans le sanctuaire (fig. 18). Ils y sont principalement localisés dans les branches du quadriportique, dotées de foyers culinaires et interprétées comme des cuisines. La seule concentration notable observée dans l'habitat se situe au niveau de l'épandage fouillé au niveau du corps de bâtiments A qui jouxte l'enceinte du téménos. Associée aux pièces d'armement, elle conforte l'identification d'un petit espace à vocation communautaire, distinct des habitats environnants. Cette catégorie de mobilier ne fait pas l'objet des mêmes formes de déposition que les pièces de parure ou d'armement, puisqu'aucun individu n'a été retrouvé complet ou volontairement démantelé. La taphonomie des ustensiles de banquet s'apparente à celle de rejets détritiques et incite à les considérer comme du matériel liturgique qui a été utilisé lors des cérémonies religieuses mais n'a pas fait l'objet de dépôts particuliers.

À l'inverse, les objets relatifs à la sphère artisanale sont très peu représentés dans le sanctuaire. L'effectif étudié n'a livré qu'un nombre limité d'outils et de déchets

artisansaux peu spécialisés (chutes de tiges de clous, gouttes de fonte) liés à l'entretien, à la construction, à la gestion, voire au démantèlement des bâtiments (fig. 19). Ils sont, en revanche, beaucoup plus nombreux dans l'habitat, avec une concentration très marquée au niveau du complexe C, occupé par des ateliers dédiés à divers artisanats spécialisés (métallurgie du bronze, du plomb, finition de parures, tableterie...). Par sa répartition et sa représentation au sein du corpus général, cette catégorie est particulièrement représentative des activités manufacturières profanes exercées sur le site de Corent. Seule la production de biens à forte connotation politique, comme la frappe monétaire, a droit de cité dans l'enceinte du sanctuaire.

## Conclusions

Au terme de cette rapide confrontation des données relatives au sanctuaire et au quartier qui le jouxte au nord, il apparaît qu'aucun mobilier n'est intrinsèquement caractéristique de la sphère cultuelle ou profane. Seules une analyse croisée des associations et une remise en

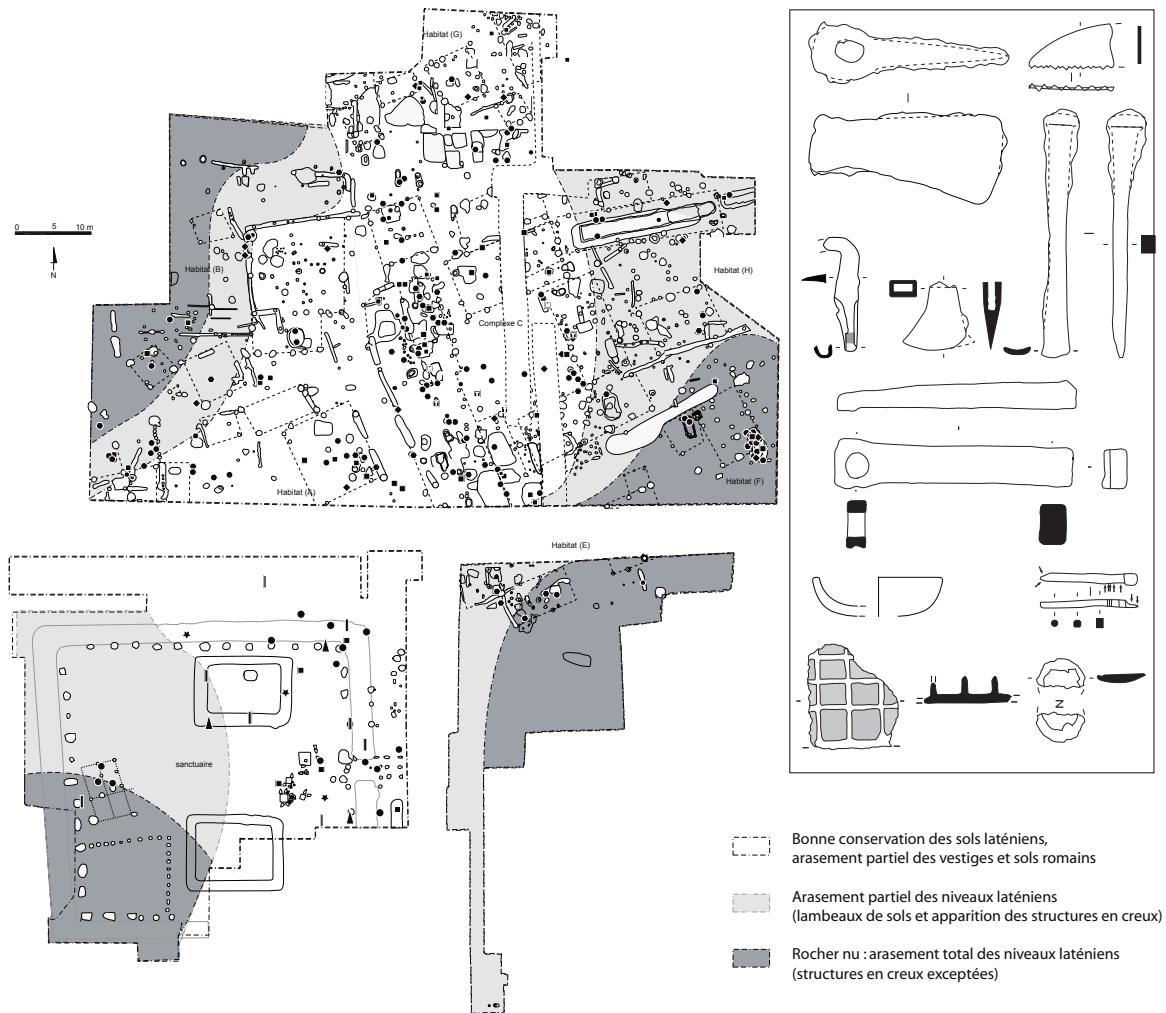


Fig. 19 – Répartition des outils et des déchets artisanaux.

contexte des différentes catégories permettent de trancher. La comparaison avec l'habitat aboutit à des résultats pertinents, tant sur le plan de l'analyse quantitative que qualitative, pour peu que l'on observe un minimum de précautions méthodologiques, comme la pondération par rapport aux surfaces fouillées ou la prise en compte du contexte de dépôt.

Parmi ces résultats, on notera tout spécialement les phénomènes d'exclusion observés au niveau des associations fonctionnelles. Ils sont particulièrement patents entre le mobilier relatif à l'artisanat représenté dans les sphères domestique et économique, d'une part, et d'autres catégories comme l'armement et les instruments culinaires, d'autre part, fréquemment associés dans le domaine culturel. Cette constatation s'applique au sanctuaire *intra muros* mais aussi à un ensemble de constructions attenantes à son enceinte, qui se distingue à plusieurs égards des corps de bâtiments domestiques fouillés dans le même secteur et en d'autres points de l'oppidum. Il comprend un ensemble de mobiliers de qualité en situation de dépôt (armement, ustensiles de banquet, lingots, crâne humain), qui invitent à l'interpréter comme une annexe du sanctuaire, comme un petit lieu de culte adventice ou comme une aire de rassemblement communautaire (fig. 20). Dans le même ordre d'idée, l'entrée du téménos livre des assemblages tout aussi significatifs de son statut de lieu de passage et d'ostentation privilégié, avec une concentration très marquée de monnaies, de jetons, de perles et d'anneaux en bronze, en verre et en os, qui ne trouve pas de parallèle dans l'habitat.

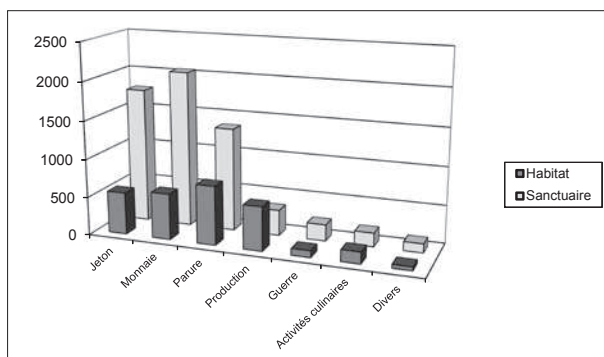


Fig. 20 – Quantités de mobilier pondérées en fonction des surfaces fouillées et du coefficient relatif (2,395).



Au-delà des simples comparaisons quantitatives et des cartes de répartition générales, le critère qualitatif est fondamental. Ainsi, les pièces d'armement ne sont pas de même nature et n'ont pas fait l'objet des mêmes traitements dans le sanctuaire et dans l'habitat. La répartition des monnaies et jetons n'est significative que si elle est corrélée à celle des parures annulaires, et n'appelle pas du tout la même interprétation dans l'enceinte sacrée ou dans le complexe C attenante : dans le premier cas objet d'offrande, symbole d'échange ou de représentation au sein des rites communautaires, dans le second moyen de compte et de paiement dans le cadre de transactions profanes. La répartition des frappes locales du type « au renard » ou « cheval-cheval » n'a elle-même aucun rapport avec la circulation des autres émissions courantes.

La présence de vaisselle et d'ustensiles culinaires locaux ou importés ne recouvre absolument pas les mêmes pratiques et ne s'observe pas non plus dans les mêmes contextes : ces ustensiles caractérisent, sur le sanctuaire, l'exercice d'une pratique du festin traditionnel chargée d'une forte dimension religieuse et politique, alors qu'ils trahissent dans l'habitat l'acculturation des élites locales et leur ouverture progressive aux usages de boisson et de table méditerranéens. De la même manière, les faciès de faune mis en évidence de part et d'autre de l'enceinte sacrée n'ont strictement aucun rapport entre eux : alors que le bœuf est le principal objet des pratiques bouchères et culinaires observées dans l'habitat et dans le complexe C, sa très faible représentation dans l'enceinte du sanctuaire désigne cette dernière comme une membrane totalement imperméable aux apports extérieurs. Cette dissociation tranche avec la situation observée en Italie et en Gaule romaine, où les *macella* sont fréquemment établis à proximité des sanctuaires dont ils constituent la principale source d'approvisionnement et/ou de débouché en bétail et en viande.

On notera également l'importance de la dimension diachronique des dépôts et leur évolution dans le temps. Elle est marquée à Corent par une première phase principalement composée de dépôts d'armes et de parures, peu marquée sur le plan quantitatif. Cette association est caractéristique des sanctuaires de Gaule septentrionale encore fréquentés dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (Bataille 2008). L'analogie s'est trouvée renforcée, après la tenue de cette table ronde, par la découverte en 2009 d'un trophée d'armes identique à ceux mis en évidence sur les sanctuaires dits « guerriers » de Gaule Belgique (Garcia, Demierre et Poux 2010). Ce faciès primitif évolue, au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., vers un assemblage plus varié qui est toujours dominé par les offrandes de parures mais qui fait désormais place à d'autres marqueurs comme la vaisselle et les ustensiles de banquet, les monnaies et autres objets circulaires tels les jetons et les perles. Cette diversification des pratiques a des implications aussi bien religieuses que sociologiques : elle révèle une participation croissante de l'ensemble de la population urbaine (chefs militaires mais aussi artisans, commerçants, femmes et enfants compris) à des cérémonies communautaires surtout dominées par la pratique

du sacrifice, du banquet, et par l'offrande individuelle de biens personnels (Poux et Demierre, sous presse).

La juxtaposition de ces différentes grilles d'analyse confirme, *in fine*, la signification « culturelle » traditionnellement assignée à certaines catégories de mobilier comme l'armement, les parures ou les monnaies, auxquelles s'en ajoutent d'autres, moins évidentes *a priori*, comme l'*instrumentum* culinaire, les jetons ou les perles, dont l'attribution à la sphère religieuse exige un développement analytique plus approfondi. Leur interprétation peut s'appuyer, à ce stade seulement, sur des comparaisons extérieures. La pratique de l'exposition et du démantèlement des panoplies militaires rappelle des pratiques très bien attestées au nord de la Seine (Poux 2008). La répartition des objets circulaires ou monétiformes renvoie aux offrandes réalisées aux abords de l'entrée de certains sanctuaires comme Gournay-sur-Aronde ou La Villeneuve-au-Châtelot. Toutefois, une ambiguïté subsiste pour ces marqueurs dont l'interprétation oscille entre offrandes et instruments pratiques intervenant dans le cadre d'activités politiques (vote, assemblées) ou économiques exercées dans l'enceinte même des sanctuaires.

Pour résumer ces observations et les perspectives qui en découlent, deux faciès distincts se dessinent. Le sanctuaire est surtout caractérisé par les dépôts d'armement soumis à un bris inhumatoire, d'ustensiles métalliques liés au banquet traditionnel, de parures entières ou également soumises à des destructions volontaires, la préférence accordée au petit bétail sacrificiel (porcs et ovicaprinés), la sous-représentation des vestiges artisanaux et domestiques par rapport aux secteurs dédiés à l'habitat et aux activités économiques de l'oppidum. Ces derniers se distinguent, symétriquement, par un taux plus faible de pièces de parure ou d'armement et par l'abondance des objets relatifs aux activités culinaires et artisanales, de la vaisselle importée (métallique ou céramique), des restes de boucherie liés à l'alimentation urbaine (bœufs) et par d'autres petits objets dont l'état fragmentaire évoque des pertes quotidiennes. L'abondance des monnaies et des jetons caractérise les deux faciès mais fait appel à des grilles d'interprétation différentes en fonction de leur contexte.

Ces résultats sont conformes, *summa summarum*, aux critères traditionnellement retenus pour la définition des lieux de culte et leur évolution au cours de La Tène finale (Brunaux 2000 ; Bataille 2008). Bien que déjà mis en évidence par la comparaison de sanctuaires appartenant à des régions et à des périodes différentes, ils se trouvent pour la première fois validés par une confrontation statistique réalisée à l'intérieur d'un même gisement.

Observée dans le détail, la situation est toutefois plus complexe qu'il n'y paraît. En effet, des dépôts à caractère cultuel, ou rituel au sens plus large, ont également été mis en évidence au sein même des habitats de Corent (fig. 21). La plupart des caves, celliers, citernes ou fosses-dépotoirs liés à la vie domestique, bien que comblés de mobiliers détritiques provenant du nettoyage des sols environnants, livrent presque systématiquement des objets de valeur ou en bon état d'usage : armes, outils, lots de monnaies ou parures en métaux précieux, parfois associés à des crânes

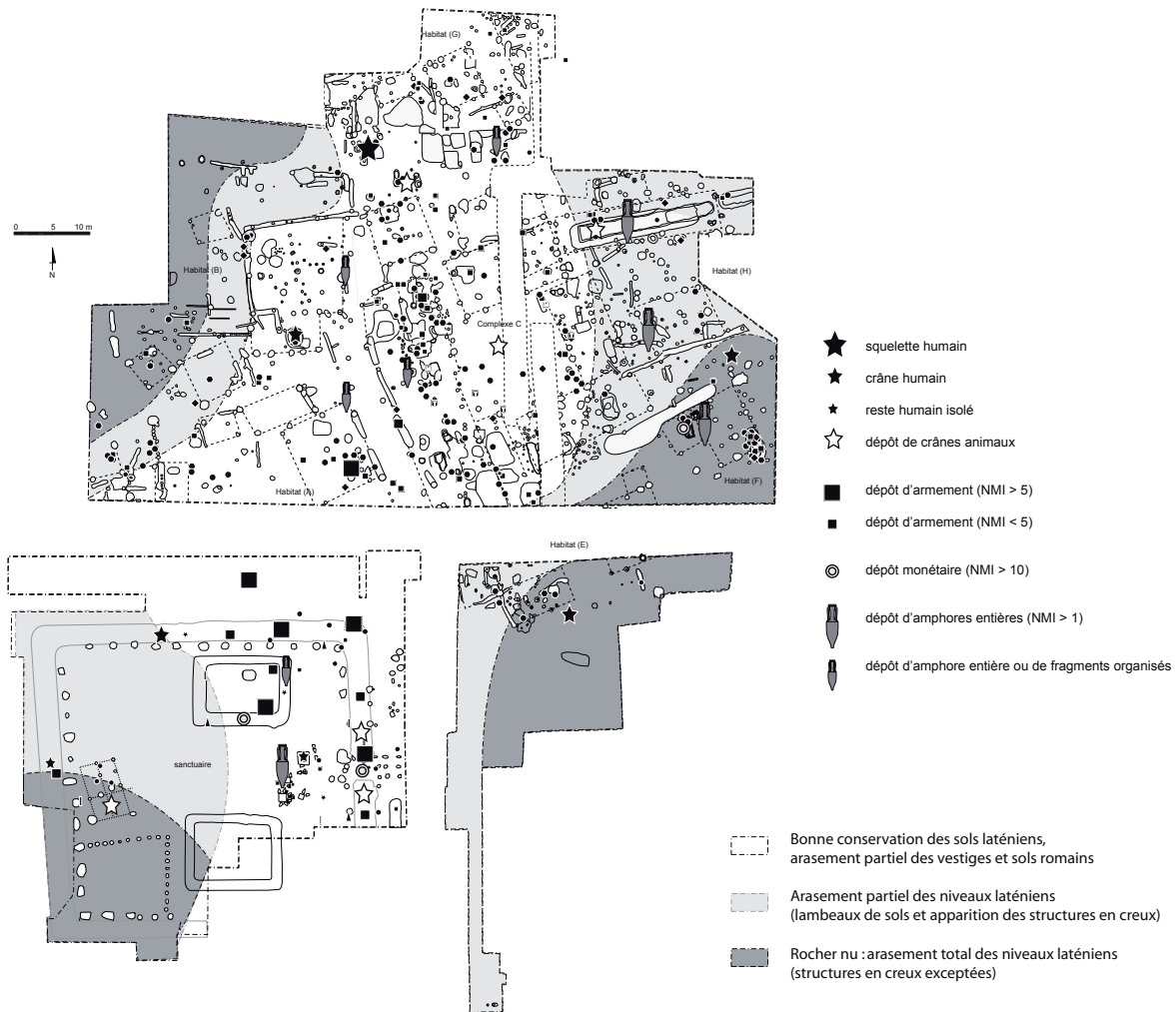


Fig. 21 – Répartition des principales catégories de mobilier à caractère culturel.

animaux ou humains. Le regroupement de plusieurs objets similaires (lots d'outils, de monnaies ou de jetons), leur disposition bien organisée ou leur composition particulière témoignent sans équivoque de dépôts intentionnels à caractère religieux et/ou funéraire. La découverte d'un petit « trésor » monétaire d'une douzaine de pièces en argent au fond d'une citerne, la concentration d'une quinzaine de crânes de bovins et d'équidés autour d'un petit édifice situé au carrefour de deux ruelles, le dépôt en fosse d'un crâne humain disposé sur un bassin connecté à un reste de fémur, celui d'amphores entières, soigneusement couchées ou dressées au fond ou au sommet des caves et des celliers, systématiquement associées à des crânes de caprinés et à des instruments de mouture intacts ne peuvent s'expliquer autrement (Poux 2011, p. 198-201). Ce dernier type de dépôt, conforme aux assemblages (amphores et restes caprins) mis en évidence sur le sanctuaire, renvoie sans doute à la même symbolique chtonienne.

Quelle que soit leur signification, ces gestes de déposition témoignent de l'étroite frontière qui sépare les domaines religieux et profane dans l'espace urbain. Ce processus d'intégration de l'activité religieuse à la sphère domestique a déjà été mis en évidence, particulièrement en milieu rural

(Fontenay-le-Comte, Montmartin, Braine), mais aussi dans certaines agglomérations (Acy-Romance, Bâle, Levroux, Roanne) qui livrent des dépôts enfouis de même nature (Poux 2004 ; 2006). En Gaule méridionale, certaines habitations urbaines sont pourvues de véritables autels privés, comme à Martigues ou sur l'oppidum du Marduel.

Lorsqu'il évoque l'omniprésence du fait religieux dans les sociétés gauloises de la fin de l'indépendance, César (*Bell. Gall.* VI, 17) ne fait pas uniquement référence à leur participation aux cérémonies publiques ; il rappelle aussi une piété qui se manifestait partout et à différentes échelles : grands sanctuaires de cité, sanctuaires de quartier et autels domestiques comparables aux laraires romains, dont le site de Corent a livré un fragment en terre cuite (Poux 2011, p. 201). Ici comme ailleurs, les élites faisaient manifestement appel aux mêmes marqueurs ostentatoires de richesse et de statut politique ou religieux (armement, crânes humains, ustensiles de banquet...) pour orner les sanctuaires et leurs résidences. Cette réalité de plus en plus tangible illustre bien les difficultés et les limites d'une analyse trop manichéenne qui chercherait à opposer deux logiques, religieuse et profane, sur la seule base de tableaux statistiques et de cartes de répartition.

## Bibliographie

- Bataille 2008 : G. Bataille, *Les Celtes, des mobiliers aux cultes*, Dijon 2008.
- Brunaux 2000 : J.-L. Brunaux, *Les religions gauloises. Nouvelles approches sur les rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Paris 2000.
- Demierre, en cours : M. Demierre, *Caractérisation des assemblages métalliques laténiens à partir de l'exemple de Corent*, Thèse en cours aux universités de Lausanne et de Lyon 2-Lumière.
- Fichtl 2000 : S. Fichtl, *La ville celtique. Les oppida de 150 av. J.-C. à 15 ap. J.-C.*, Paris 2000.
- Foucras 2011 : S. Foucras, *Animaux domestiques et faunes sauvages en territoire arverne*, Montagnac 2011.
- Foucras et Poux 2008 : S. Foucras et M. Poux (avec la collab. de M. Demierre et M. Garcia), Du banquet gaulois au sacrifice romain. Pratiques rituelles dans le sanctuaire de Corent, cité des Arvernes. In : S. Lepetz et W. Van Andringa, *Le sacrifice animal en Gaule romaine. Actes de la table ronde de Paris (Museum d'histoire naturelle), septembre 2002*, Montagnac 2008, p. 163-184.
- Garcia, Demierre et Poux 2010 : M. Garcia, M. Demierre, M. Poux, Sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme). Dépôt métallique de type « trophée », *Bulletin de l'AFEAF* (2010).
- Gruel 2004 : K. Gruel, Monnaies gauloises dans les lieux de culte entre Seine et Loire. In : K. Strobel (dir.), *Forschungen zur Monetarisierung und ökonomischen Funktionalisierung von Geld in den nordwestlichen Provinzen des Imperium Romanum : die Entstehung eines europäischen Wirtschaftsraumes. Akten des 2. Trierer Symposiums zur antiken Wirtschaftsgeschichte [Trier, 29.9-2.10 1999]*, Trèves 2004, p. 113-121.
- Gruel 2005 : K. Gruel, Étude comparée des découvertes monétaires sur quatre sanctuaires de la *Gallia Comata* : Allonnes (Sarthe), Bibracte (Nièvre), Les Bolards (Côte-d'Or), Mirebeau (Côte-d'Or). In : C. Haselgrove, D. Wigg-Wolf (dir.), *Iron Age Coinage and Ritual Practices*, Mayence 2005 (Studien zu Fundmünzen der Antike 20), p. 301-319.
- Méniel 2001 : P. Méniel, *Les Gaulois et les animaux. Élevage, repas et sacrifice*, Paris 2001.
- Poux 2004 : M. Poux, *L'âge du vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac 2004 (Protohistoire européenne 8).
- Poux 2006 : M. Poux, Religion et société à la fin de l'âge du Fer : systèmes (en)clos et logiques rituelles. In : C. Haselgrove (dir.), *Celtes et Gaulois. L'Archéologie face à l'Histoire*, 4. *Les mutations de la fin de l'âge du Fer. Actes de la table ronde de Cambridge*, Glux-en-Glenne 2006, p. 181-200.
- Poux 2007 : M. Poux (avec la participation de M. Demierre, S. Foucras, M. Garcia, R. Guichon, G. Verrier), Blutige Opfer und Weinspenden in Gallien am Beispiel des spätkeltisch-römischen Heiligtums von Corent (F). In : St. Groh et O. Sedlmayer (éd.), *Blut und Wein. Akten des Kolloquiums am Frauenberg bei Leibnitz* (mai 2005), Montagnac 2007, p. 11-32.
- Poux 2008 : M. Poux, Du Nord au Sud : définition et fonction de l'espace consacré en Gaule indépendante. In : X. Dupre Raventos, S. Ribbichini, S. Verger, *Saturnia Tellus. Definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico*, Rome 2008, p. 171-200.
- Poux 2011 : M. Poux (dir.), *Corent. Voyage au cœur d'une ville gauloise*, Paris 2011.
- Poux et al. 2002 : M. Poux, Y. Deberge, S. Foucras, D. Pasquier, J. Gasc, L'enclos cultuel de Corent (Puy-de-Dôme) : festins et rites collectifs, *Revue archéologique du Centre de la France* 41 (2002), p. 57-110.
- Poux et Demierre, sous presse : M. Poux et M. Demierre (avec la collab. de M. Garcia et de R. Lauranson et les contributions de J. Gasc, K. Gruel, F. Blondel, A. Michel, R. Guichon, P. Brand, H. Duchamp, A. Colombier, M. Loughton, A. Tripier, S. Foucras, P. Courtaud, É. Rousseau, A. Pranyies et F. Médard), *Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne). Le sanctuaire : vestiges et rituels*, Paris (suppl. à *Gallia*).
- Poux et Pranyies 2009 : M. Poux et A. Pranyies (avec la collab. de M. Demierre, L. Guillaud, R. Lauranson, J. Ramona, E. Vaudable), Taverne à la gauloise à Corent, *L'Archéologue-Archéologie nouvelle* 100, février-mars 2009, p. 36-39.

